



## Le mot du Maire.

Saintgeraines, Saintgerains,

En ces premiers jours de 2023, je veux vous adresser au nom de l'équipe municipale, du Conseil Municipal Jeunes et personnel communal, mes vœux les plus sincères.

Je vous souhaite à toutes et tous, ainsi qu'à vos familles et vos proches une bonne santé, beaucoup de réussite dans vos projets et vos activités et de vivre des moments de bonheurs partagés.

J'ai une pensée particulière pour celles et ceux qui ont connu un décès parmi leurs proches et pour les visages familiers de notre village qui nous ont malheureusement quittés.

Depuis la pandémie de Covid 19, avec la guerre en UKRAINE, des tensions géopolitiques, des épisodes de sécheresse inédite, une accélération du changement climatique, les hausses des coûts de l'énergie, l'année n'a pas été celle du retour à la normale espérée.

Dans ce contexte difficile où la transition énergétique est incontournable, avec les conseillers municipaux, nous définirons les priorités en cherchant toujours les plus justes équilibres entre les attentes des habitants, les enjeux de demain et les projets réalisables financièrement.

Le plan de sobriété énergétique annoncé par le gouvernement sera notre feuille de route pour 2023.

Cette mobilisation générale à la fois citoyenne, écologique et financière, suppose de changer nos habitudes.

En parcourant ce bulletin municipal, vous aurez le plaisir de découvrir les informations particulières sur l'année 2022.

Pour 2023, la sécurisation de la rue des Reys, la remise en état et aux normes de l'Agospace et la salle des fêtes, la réfection des allées du cimetière, la remise en état du porche de l'église avec sa rosace et ses vitraux, le reprofilage de la route de Montlambert demeurent la priorité.

L'acquisition de 2 parcelles situées à Longueray, après le passage à niveau SNCF, va permettre à la commune de lancer l'étude pour la construction d'un hangar communal avec des possibilités de locaux pour nos associations.

Je profite de ces vœux pour remercier les propriétaires, qui de ce fait permet à la commune de disposer d'un tènement fonciers adapté au projet.

Tous nos meilleurs vœux à nos associations avec tous leurs bénévoles qui sont le cœur battant de notre commune et méritent le soutien et l'implication de chacun de nous.

Tous nos meilleurs vœux aux personnels communal qui œuvrent chaque jour pour le bien être de tous.

Tous nos meilleurs vœux aux équipes enseignantes qui forment nos enfants pour leur vie de demain, sachez que nous en sommes infiniment reconnaissant.

Chaque instant est unique, chaque année nouvelle est une promesse de joies et de découvertes.

Alors, que 2023 soit pour vous une année, je le redis pleine de réussite et que des milliers de petites joies viennent embellir votre vie.

Votre dévoué,

A. COMBAZ

Sommaire :	Pages
Le mot du Maire.....	1
Sommaire.....	2
Animation.....	3
Emplois.....	4
Mairie.....	5-6
Travaux.....	7-9
Conseil municipal jeunes.....	10-12
Environnement.....	13
Association.....	14-18
Vie Locale.....	19
Urbanisme.....	20-21
Et ça continue !!!.....	22-23
Finance .....	24-25
Info.....	26-27
Etat civil.....	28
Portrait et hommage.....	29
Info locale.....	30
Coin cuisine.....	31
Divers.....	32



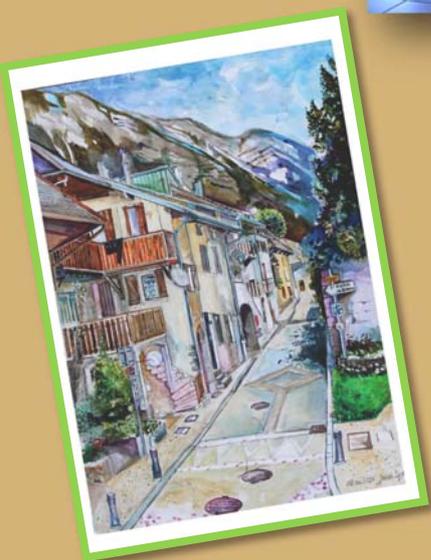
Mr Jacek SYST et ses aquarelles

Le Samedi 21 et Dimanche 22 Mai 2022 a eu lieu une exposition d'Aquarelles à la Salle des Fêtes de Saint Jean de la Porte.

Mr Jacek SYST, originaire de Starachowice en Pologne, passionné de peinture, Diplômé de l'Université des Arts de Cracovie, nous a fait redécouvrir notre commune et ses environs, à travers ses 21 magnifiques toiles d'aquarelles, par son don et son talent d'Artiste.

Nous espérons que cette nouvelle année, Jacek nous proposera de nouvelles toiles, mais peut-être différentes ... qui sait !!!!

Merci Jacek pour cette visite haut en couleurs !!!



## Départ de la commune :

Nous remercions **Mme VIRETTI Florence** -Adjointe du patrimoine à la Bibliothèque municipale pour tout son travail fourni au sein de la commune.

## Arrivées à la commune:

### Employé communal :

Vous avez sûrement rencontré notre nouvel employé communal dans les rues du village.

Il se nomme **Yvan Moreau** et a pris ses fonctions en avril 2022.

Employé par la commune pour s'occuper de l'entretien de la commune.

Inlassablement, il parcourt tous les chemins de la campagne, tout comme il s'est investi pour l'entretien du bourg, la gestion des bâtiments communaux, etc...

Son engagement, sa disponibilité, ses compétences et sa discrétion ont été remarqués par tous. Nous comptons sur la population pour lui réserver un bon accueil

Bienvenue dans l'équipe !



Baie informatique pour la mairie et l'école.



### Bibliothèque:

Nous souhaitons la bienvenue à **Mme Myriam ROUX** - Adjointe du patrimoine à la Bibliothèque municipale.

Depuis le mois de septembre, Myriam ROUX a intégré la bibliothèque municipale.

Myriam vous accueille avec le sourire, elle est à votre écoute, elle vous conseille.

Nous sommes très heureux d'accueillir Myriam et la municipalité soutien son action.

+Tél: **04.79.28.54.55**

⇒ Site <https://stjeandelaporte.bibenligne.fr/>

⇒ + Page Facebook : [bibliothèque saint jean de la porte](#)



**Départ de notre directrice :**

Sandra Genevois a quitté ses fonctions de directrice de l'école de Saint Jean de la Porte pour aller enseigner auprès d'enfants d'une autre commune.

Elle était enseignante de GS-CP et directrice depuis 2004.

Elle a vu passer beaucoup d'enfants de notre commune dans sa classe, tous ont été très émus de son départ début juillet 2022.

Lors de la kermesse parents, enfants et équipe municipale ont pu la remercier de son engagement durant toutes ces années.

Lors de la crise sanitaire elle a géré toute la mise en œuvre et nous la félicitons car ce n'était vraiment pas simple avec les changements d'organisation et une charge administrative importante.

Nous espérons que son nouveau poste lui apporte autant de satisfaction qu'elle a pu en avoir dans notre commune.

Merci Mme Genevois.

**Notre école :****Avec la rentrée scolaire, une nouvelle directrice à l'école.**

Une vingtaine de personnes (enseignantes, ATSEM, personnel communal, élus.) se sont réunies pour peaufiner au mieux les préparatifs inhérents à la rentrée de plus de 100 élèves, qui ont repris le chemin de l'école, le jeudi 1er septembre 2022

Avant de présenter la mise en place de l'organisation mutuelle qui va être réalisée pour ce nouvel exercice scolaire, l'équipe du conseil municipal conduite par Alain Combaz, le maire, accompagné de ses adjoints, a souhaité la bienvenue à Emeline MISCHIERI, la nouvelle directrice, ainsi qu'aux institutrices remplaçantes et AESH, venues rejoindre le « club des anciennes. »

C'est un effectif en très légère hausse qui va prendre place dans une enceinte scolaire qui a « connu d'importants travaux de remise à niveau informatique et téléphonique, pour apporter la sécurité et un meilleur confort d'utilisation aux occupants des lieux »

L'équipe d'enseignantes constituée de 6 professeurs, accompagné par un collectif d'agents communaux : Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) et ceux de différents services directement liés à la vie scolaire : cantine, garderie, maintenance des locaux...

Les 100 élèves étaient attendus par Catherine DUFOUR, pour la classe des petites et moyennes sections (26 élèves). Emeline MISCHIERI pour les Grandes Sections et CP (23 élèves). Béatrice GAGNAIRE pour les CE1- CE2 (24 élèves), et Françoise BERTHUIT pour les CM1 - CM2 (27 élèves).



Toute cette belle équipe a cœur de faire fonctionner au mieux et dans une ambiance sereine notre établissement communal.

## Des colis pour nos aînés

Cette année c'est Mr Roger BOUVET de la petite Thuile qui a eu l'honneur d'avoir eu la visite de Mr le maire pour la remise de son colis panier-repas.



En 2023, nous prévoyons d'offrir à nos aînés, un après-midi festif autour de la galette des rois, en compagnie de nos jeunes conseillers municipaux.

A la fin de ce moment agréable, chacun de nos aînés repartiront avec leur colis panier-repas et pour ceux qui ne pourront pas être présent, nous irons avec nos jeunes conseillers, à domicile pour offrir leur colis.

## FAISONT UN POINT SUR LES TRAVAUX !!

### Cimetière :

Les reprises de concessions sont maintenant terminées. Cette reprise de concession a permis de réorganiser le cimetière et notamment d'avoir à disposition 36 concessions disponibles (caveaux ou pleine terre).

L'année 2022, il a été installés 2 caveaux de 3 places en préfabriqué.

Pour l'année 2023, ce sera la mise en place de 2 caveaux de 4 places.

La remise en état des allées principales sera étudiée en 2023.



### Panneau d'information :

Un nouveau support de communication est à votre disposition comme vous l'avez constaté notre commune est équipée d'un panneau d'information situé sur le fronton de la Mairie.

Ce panneau d'information est destiné en priorité à l'information municipale et à la communication événementielle des associations de Saint Jean.

Le règlement d'utilisation du panneau d'information est à télécharger sur le site internet de la commune : [saintjeandelaporte.fr](http://saintjeandelaporte.fr) ou en contactant le secrétariat.



Septembre 2022 :

Remplacement des vitrages de l'école pour les classes de PS-MS, GS-CP et la salle de repos.



Novembre 2022.

Taillage de la grande haie près du parking de la salle des fêtes.



Le travail de remise en état du chemin de l'Allier, reprofilage avec apport de matériaux neufs, réglage et compactage.

Travaux effectués par l'équipe technique, notre employé communal Yohan accompagné de Mickael CHARMEAUX ( Conseiller municipal ).



Nettoyage de la cunette de la route de Lourdens.



# Le Conseil Municipal des Jeunes

Une de nos volontés premières est de nettoyer notre commune des nombreux déchets trouvés dans la nature essentiellement des dépôts sauvages. Ce qui montre bien les incivilités d'une partie de la population.



C'est pourquoi nous avons fait en premier, un état des lieux sur la commune et nous avons situé les lieux les plus déplorables.



Suite au constat fait au printemps, nous voudrions mettre une signalisation sur ces lieux critiques. Pour cela, nous avons organisé un concours de dessin. Trente participants, 15 dessins réalisés en travail individuel ou collectif. La notation de ces réalisations a été effectuée le jour de la kermesse de l'école. Nos remerciements les 117 participants au vote: 2 blancs et 115 votes exprimés. Tous étaient superbes, et traitaient bien le sujet, notre souhait d'embellir commune pour demain.



Avec le concours de Cœur de Savoie, nous avons, début septembre, préparé notre journée de nettoyage prévue le 17 septembre "Journée Mondiale du nettoyage", et visité le centre de tri et l'incinérateur de Chambéry Métropole... Quelle quantité de déchets!





Lors de notre journée de nettoyage de la commune organisé le 17 septembre, près d'une centaine de personnes ont participé, dans un bon esprit. Dix mètres cubes de déchets retirés, triés et amenés à la déchetterie de Saint Pierre d'Albigny. Merci à tous habitants de Saint Jean de la Porte et aux associations qui se sont jointes à nous : Le foot de Saint Pierre, Les indiens de Montlambert, Les Sylvions!

Tous, adultes et enfants, souhaitent reconduire en 2023 cette action qui fut une belle réussite.



Pandora de Saint Réal, élue participante au concours ne pouvant pas être présente lors de la journée du nettoyage du 17 septembre, a été récompensée par des jeunes élus un mercredi, dans sa classe.



La classe de Madame Berthuit nous a soutenus dans notre action citoyenne et nous a réservé une surprise.

Elle a créé une chanson sur l'air de 'Y'avait des crocodiles et des orange-outons'. La voici:

Y'avait des déchets partout,  
Des canettes de soda  
Nous, on devrait fou  
Fallait ramasser tout ça  
Plein de plastique  
Des bouts de pneus  
Et même des matelas  
Mais nous on était là  
Pour sauver la Savoie.

Nous on voudrait une planète  
Qui serait SUPER chouette  
Arrêtons la pollution  
Plus rien en voie d'extinction  
Plus de forêts et moins d'usines  
Si non, nous on déprime  
Pour un meilleur avenir  
Qui nous fasse TOUS SOURIRE!!!





Nous avons élaboré plusieurs souhaits pour 2023 et nous espérons être suivis, bien entendu, par le conseil municipal de Saint-Jean de la Porte.

Plusieurs souhaits : Réalisation des panneaux avec nos dessins (3/4)

Embellir notre commune, en incitant les habitants au fleurissement (concours ?), et la décorer selon les saisons.

Une opération "Range ta chambre, Vide grenier" pour soutenir une association avec le résultat financier que nous déterminerons.

Rencontrer prochainement les anciens de notre commune.

Bonne année à tous !

Le Conseil Municipal des jeunes de Saint-Jean de la Porte.

Lia Rose Mathys Keliam



### Renoué du Japon :

Très peu connue chez nous jusqu'il y a encore quelques décennies, voici que la renouée du Japon est désormais sur le devant de la scène en se classant dans le top 100 des plantes invasives les plus problématiques.

Elle s'installe chez nous dans des milieux dégradés tels que les friches urbaines, les anciens sites industriels, les zones goudronnées, les voies ferrées, les rivières et cours d'eau pollués ou encore les décharges sauvages.

Les milieux pauvres en diversité du fait de la présence de métaux lourds ou d'aluminium sont également des lieux d'implantation de la renouée, qui n'y est pas sensible et qui y trouve peu de concurrence.

La rapidité avec laquelle elle se propage et la vigueur de sa croissance (4,65 centimètres par jour en période haute pour environ 100 grammes par plant) font qu'elle colonise rapidement des surfaces importantes en captant parfaitement bien un maximum de luminosité.

Sa multiplication végétative par rhizome (tiges souterraines qui peut atteindre 30 centimètres de diamètre et qui participent à la multiplication végétative : un morceau de rhizome peut devenir une nouvelle plante) joue beaucoup dans le succès de cette plante à s'installer et se disperser.

Les activités humaines, qu'elles soient agricoles ou de travaux publics, participent à la propagation de l'espèce autant que les crues qui permettent à ces rhizomes de voyager le long des cours d'eau que la renouée affectionne.

### Moyens de luttés :

Les jeunes pousses d'un an ou moins peuvent être entièrement déterrées.

Cette technique est particulièrement efficace pour limiter la propagation de l'espèce et a le mérite d'être facile à mettre en œuvre, notamment dans l'incinération des pousses récoltées.

En plus, la mise en place de barrières de protection en périphérie des zones traitées pour lutter contre la renouée peuvent être mises en place pour contenir une éventuelle propagation (bâche, fossé sec, etc.)



La fauche n'a pas d'effet particulièrement efficace sur la renouée du Japon mais constitue un réel risque de dispersion. Elle peut cependant avoir un intérêt si l'on considère une fauche hebdomadaire voir mensuelle, mais elle ne permettra pas une disparition de l'espèce qui reprendra ses droits à l'arrêt de la fauche.

Une piste a cependant été fouillée pour déployer un nouveau moyen de lutte contre l'espèce avec de bons résultats en utilisant la « chèvre des fossés » ou « chèvre des talus » pour pâturer sur les espaces envahis. Cette solution a déjà été utilisée par le SISARC pour l'entretien des rives.

### **Invasive, oui... mais utile aussi !**

Les plantes et espèces invasives, souvent qualifiées aussi de « pestes », ont cependant toujours un intérêt positif, même cet ou ces intérêts ne contrebalancent jamais les dégâts causés.

La renouée du Japon, en plus d'être une plante bioindicatrice comme on l'a vu plus haut, est également une plante particulièrement mellifère dont la floraison tardive a un grand intérêt pour nos pollinisateurs en mal de nourriture.

De là à en planter, certainement pas, mais au moins cela pourra-t-il éventuellement aider à sauver quelque ruchers !





### La fête de la musique

Cette année, les CEPS (Culture, Environnement, Patrimoine et Sport) ont une fois de plus remis le couvert pour les 2 évènements principaux de l'année, à savoir :

La fête de la musique qui s'est déroulée le samedi 18 juin 2022 derrière la mairie.

Cet évènement est un moment festif et qui a pour but de se rassembler. La musique est certes à l'honneur avec différents groupes locaux (Lady's Tordus et St Jean Musique) suivis d'autres amatrices et amateurs de St Jean, mais la bonne humeur, les retrouvailles post covid, les rencontres, le partage et la convivialité sont les maîtres mots de cette soirée. Le prochain épisode sera à coup sûr en 2023.



**La Cépienne**, une nouvelle fois a fait carton plein avec cette année à l'affiche de grands noms du trail. Audrey TANGUY nous a fait l'honneur d'être notre marraine pour cette 15<sup>ème</sup> édition et a remporté le podium féminin du 24 km.



La Cépienne, représente un défi sportif mais pas que... c'est également une cinquantaine de bénévoles fidèles et généreux dans leur implication, des partenaires sans faille (les opticiens A vous de Voir, Intersport pour ne citer que les plus anciens...), 300 coureurs au top de leur forme, une course enfants de plus de 60 participants qui fait le bonheur de leurs parents, 200 repas (diets/patates) cuisinés par des cuistos dignes de ce nom et servis par des bénévoles charmantes, quelques fûts de bière et cartons de vins et des centaines de sourires !!!

Alors si vous ne nous connaissez pas encore, n'hésitez pas à participer en 2023 à un de nos évènements et rejoignez nous en tant que bénévole !



ÉCOLE SAINT-JEAN-DE-LA-PORTE



L'Association des Parents d'Elèves de Saint Jean de la Porte est ravie d'avoir accueilli de nouveaux parents et bénévoles. Nous sommes tous très motivés pour organiser de belles choses pour les enfants et ainsi pouvoir financer leurs sorties et activités scolaires.



Plusieurs manifestations se sont déroulées au cours de l'année 2022, notamment la vente de Flammekueches et de tartes aux pommes au domaine de Méjane et le repas de Noël avec la vente de sapins et de chocolats.

Le programme pour l'année scolaire 2022/2023 est déjà prêt. A vos agendas !!!

- Samedi 01 Avril 2023 : Carnaval et Boum des enfants
- Samedi 06 Mai 2023 : Vente de Plants
- Dimanche 11 Juin 2023 : Brocante ouverte à tous
- Vendredi 23 Juin 2023 : Kermesse de l'école



Nous vous donnons RDV lors de nos prochaines manifestations. Chacun à son niveau peut contribuer à l'épanouissement des enfants. Tous les habitants du village sont les bienvenus pour participer ou nous aider dans l'organisation. **MERCI 😊**

Merci également à la Mairie pour son soutien.

L'équipe de L'APE



L'Amicale Pêche "La Motte Ronde" sera encore active cette année 2023.

Tous les dimanches matin et jours fériés à partir du 15 mars jusqu'au 24 décembre, les adhérents se retrouvent au lac de Saint-Jean-de-la-Porte dans une ambiance amicale ou l'entraide et l'humour sont de rigueur.

Les non-adhérents peuvent venir taquiner la truite, moyennant une participation de 15€.

L'empoissonnement est régulier.



Comme chaque année, un Safari-Truites sera organisé vraisemblablement en mai.

En 2022, une centaine de participants ont pu apprécier l'accueil et le plaisir de la pêche.

Pour tout renseignement, s'adresser à :  
André GILOUX au 04 79 28 63 88

### Association Syndicale Libre : ASL

#### Réseau d'irrigation :

La commune dispose d'un réseau d'irrigation sur un territoire de 250Ha.

Cet équipement est le résultat d'une mesure compensatoire du pompage de Grand Chambéry. Ce réseau est accessible aux agriculteurs afin d'exercer leur activité et aux particuliers qui en font la demande. La gestion de ce réseau est assurée par une ASL (Association Syndicale Libre).

L'ASL a pour objectif de **gérer l'irrigation de la plaine** et de **faire respecter le cahier des charges** de l'ensemble des installations. Elle permet, aussi, d'effectuer des travaux en commun d'entretien, d'amélioration ou de mise en valeur.

Il est prioritairement destiné aux exploitants déclarés en tant que tel, qu'ils soient propriétaires ou locataires.

Le branchement au réseau se fait dans la mesure de l'implantation des bornes de branchement.

Chaque année, une réunion est organisée par le président de l'ASL, Mr BOUVET Michel

En chiffre : Le bilan de l'année 2022 :

**70 014m<sup>3</sup>** d'eau pompés du 01 avril 2022 au 3 novembre 2022.

**4** pompes d'aspiration qui ont fonctionnées en moyenne **250h**.

Une puissance électrique demandée de 160Kw.



**2022, une grande année pour les S'lo vions (sur les sentiers, en patois) !**

L'association saintjérainne, qui entretient les chemins de la commune et le petit patrimoine associé, a fêté ses 20 ans avec un grand renouveau de bonnes volontés, de projets, et d'énergie.

Aux quelques bénévoles présents depuis le début, et inconditionnellement motivés tous les 3e samedi du mois, se sont ajoutés plusieurs nouveaux membres qui ont rajeuni et féminisé l'équipe.

Grande nouveauté, une page Facebook a été créée, nouvelle vitrine de l'association et journal de bord fidèle des activités. [#les S'lo vions : sentiers de Saint Jean de la Porte](#)

Désormais, le four de Combefolle est régulièrement allumé par "l'équipe four", née en 2021 et pérennisée en 2022. C'est l'occasion pour les habitants de la commune qui le souhaitent de se retrouver autour de la cuisson du pain d'Olivier et des pizzas faites par les bénévoles.

De nombreux chantiers ont été menés à terme, autant l'entretien de chemins existant que l'ouverture et la réouverture de nouveaux sentiers.

Cette année, une demande de réflexion et d'aide a été faite auprès du Parc des Bauges pour envisager la restauration future des nombreux murets qui font la colonne vertébrale et le patrimoine de beaucoup de nos chemins.

Une concertation est également en cours au sein des S'lo vions pour nommer et baliser des nouveaux chemins.

A noter aussi, le renouvellement d'une partie du matériel de l'association, qui repart bien équipée pour les travaux à venir.

L'année s'est terminée par une belle fête d'anniversaire autour du four de Combefolle, où toute l'équipe s'est régalée de pizzas, fougasses, pains, tartes... Une rétrospective des 20 années d'efforts a été faite en présence du Maire de Saint Jean de la Porte, et la volonté de continuer a été formulée avec conviction par les bénévoles, plus motivés que jamais.

En 2023, les S'lo vions espèrent baliser une nouvelles boucle sur les Grangettes, rénover quelques murets qui en ont grand besoin, consolider encore les rapports avec le Parc des Bauges, et continuer à se faire connaître en mettant l'accent sur la communication.

Si vous avez lu jusque-là c'est que vous êtes intéressé par nos actions. Alors, venez joindre vos forces à nos projets en passant de bons moments bien sympathiques et ceci même si vous ne le pouvez que quelques fois dans l'année. Contactez l'association au 0630455524, via la page Facebook, ou par mél : [slovions@yahoo.fr](mailto:slovions@yahoo.fr).

Vous pouvez-aussi venir à notre AG.

[Notre Assemblée Générale aura lieu le 3 mars 19h à la salle des fêtes de St Jean de la Porte.](#)





Club de Parapente : **"Les Indiens de Montlamb'air"**

Créé par des passionnés en 1989, le club de parapente "les Indiens de montlamb'air" offre à ses 140 membres un cadre pour leur activité favorite, avec une aire de décollage située près du hameau de Montlambert, et un terrain d'atterrissage dans la vallée.

Ce site est ouvert à tous les parapentistes français et étrangers, dans le cadre du fonctionnement de la fédération de vol libre, et est très connu dans le milieu du parapente.

Au départ de Montlambert, des vols de distance de plus de 250kms ont été réalisés.

Un itinéraire pédestre a été tracé permettant à de plus en plus de pilotes de rejoindre l'aire de décollage à pied à partir de l'atterrissage (600m de dénivelé).

Les Indiens de Montlamb'air organisent chaque année deux journées de vol "Handi'ailles" pour les handicapés, une compétition de niveau national (fin mars/début avril), et une fête champêtre sur le terrain d'atterrissage début septembre. A cette occasion, des baptêmes sont organisés à des prix très accessibles afin de permettre aux habitants de la combe de Savoie de découvrir le vol libre.

L'esprit du club reste très familial, avec un accompagnement des jeunes et des débutants leur permettant de se perfectionner en sécurité, l'organisation de sorties de groupe, la vérification des parachutes de secours, des formations météo et sécurité, etc...

Les membres du club se réunissent chaque premier vendredi du mois.

Toutes les infos sur : <http://www.montlambair.org>

## Le 11 novembre 2022 :

### « Des enfants déposent des fleurs pour se souvenir »

Le vendredi 11 novembre, la population de Saint Jean de la porte, et en particulier la jeune génération, était invitée à se recueillir et honorer ceux qui sont Morts pour la France.

La cérémonie a débuté par l'hommage à Henri Bouvier, ancien combattant, pour la remise de La Médaille Militaire.

S'en est suivie la lecture de deux messages, par Mr le Maire et par Rose Chevanne du CMJ.

Les mots "Morts pour la France" ont résonné à l'énoncé des 59 victimes. et chaque enfant a, par un geste symbolique de reconnaissance, déposé un œillet, sur le devant de la stèle.

La gerbe de fleurs a été déposée devant le monument aux morts, par Monsieur le maire accompagné de 2 élus du conseil municipal Jeunes (Clara Mlillion-Rousseau et Mathys Thioudellet).

Les enfants ont chanté (à cappella) la « Marseillaise » sous la direction de Mme Berthuit la maitresse des CM.

Les enfants représentant la nouvelle génération, invités à œuvrer pour « un monde plus juste et de paix » étaient enthousiastes.

Que cette Tradition d'hommage dure pour ne plus jamais que la liste gravée sur notre monument aux morts ne soit allongée.

Le porte-drapeaux, Jean Boisson a été mis à l'honneur à l'occasion de la commémoration du 11 novembre, Monsieur Alain Combaz, lui a remis pour sa fidélité, un diplôme d'honneur de porte-drapeau.



**Rénovation de l'habitat privé :**

Dans le cadre de son Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat -OPAH- 2022-2027, la Communauté de Communes met en place un guichet « Cœur de Savoie » donnant la possibilité de participer au soutien financier des projets individuels et collectifs de rénovation de l'habitat privé. Ce guichet permet également aux communes adhérentes de mutualiser le travail d'instruction des dossiers de demande de subvention, l'instruction étant réalisée par le service « J'éco rénove » de la Communauté de communes.

La commune à adhérer aux « Projets éligibles aux aides de l'ANAH » .

**Tableau récapitulatif des aides :**

Intitulé de l'aide	Résumé de l'aide CCCDS
<b>#1 Rénovation énergétique</b> Propriétaires occupants dont petites copropriétés (de 2 à 5 logements)	Selon référentiel « J'éco rénove » par poste de travaux : isolation des parois opaques (+ bonus biosourcé) et vitrées, chaudières bois automatiques et appareil indépendant au bois, chauffage et eau chaude solaire, bonus rénovation globale
<b>#2 Rénovation énergétique</b> Copropriétés de 6 logements ou +	Dossiers MPR Copro : Forfait par logement de 1000 à 1400 € selon ressources.
<b>#3 Travaux pour l'autonomie</b> Propriétaires occupants	En % du montant HT des travaux financés ANAH (plafond 20 000 €) : Très modestes : 10 % - Modestes : 8 %
<b>#4 Logement dégradé ou insalubre</b> Propriétaires occupants	En % du montant HT des travaux financés ANAH (plafond 50 000 €) : Très modestes : 10 % - Modestes : 8 %
<b>#5 Rénovation énergétique, logement dégradé ou insalubre, transformation d'usage</b> Propriétaires bailleurs (logement conventionné)	En % du montant HT des travaux financés ANAH : 7 %

La part que la commune subventionnera sera de 25% de l'aide intercommunale.

Les différentes modalités d'aides sont décrites dans le « Règlement d'attribution des aides apportées par la Communauté de Communes Cœur de Savoie et les Communes Volontaires » auquel il convient de se référer.

**Présentation ZAN**

Au mois d'août 2021, la loi dite « Climat et résilience » a été votée à l'unanimité par notre Parlement.

Elle n'est pas sans conséquence sur nos territoires puisqu'une des dispositions prévoit le Zéro Artificialisation Nette (ZAN) à échéance de 2050.

Cela signifie qu'après cette date nous ne pourrons plus artificialiser de sols (construire par exemple, ou réaliser des parkings), sauf à renaturer ( désartificialiser ) la même surface.

Cet objectif est assorti d'une étape intermédiaire en 2030, date à laquelle nous aurons dû réduire l'artificialisation des sols de 50% par rapport à la période allant de 2011 à 2021.

L'un des objectifs majeurs de cette loi est bien de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Nous devons donc nous organiser, notamment au niveau du PLU, pour respecter ces objectifs tout en permettant un développement raisonnable de notre commune.

Dès lors, disposer d'un projet communal clair sera un atout certain. C'est le cas pour notre commune : nous savons ce que nous souhaitons dans le contexte démographique positif qui est le nôtre et avec l'attractivité dont nous faisons preuve.

## Dématérialisation des demandes d'urbanisme :



A partir du 1er janvier 2022, vous pouvez effectuer vos demandes d'urbanisme par Internet au lien suivant : <https://sve.sirap.fr/>. Les demandes d'urbanisme continueront d'être enregistrées par la Mairie et traitées par le service Application du Droit du Sol (ADS) de notre intercommunalité **Cœur de Savoie**.

### J'ai un projet de travaux :

Certificat d'urbanisme, déclaration préalable de travaux, permis de construire, de démolir, d'aménager, toutes ces demandes doivent faire l'objet d'une autorisation préalable délivrée par la commune avant d'entreprendre les travaux.

### Le dépôt en ligne, c'est...

- Un service accessible à tout moment et où que vous soyez, dans une démarche simplifiée.
- Un gain de temps et d'argent : plus besoin de vous déplacer en mairie pour déposer votre dossier.
- Une démarche plus écologique, grâce à des dossiers numériques qui ne nécessitent plus d'être imprimés en de multiples exemplaires.
- Plus de transparence sur le traitement de vos demandes, grâce à un circuit entièrement dématérialisé avec tous les acteurs de l'instruction, et des échanges facilités jusqu'à la décision de l'administration.

### Comment faire ?

#### Je prépare mon dossier

Pour garantir la qualité et la recevabilité de votre dossier, préparez votre demande en vous connectant à <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R52221> (AD'AU : Assistance pour demande d'autorisation d'urbanisme), qui sera à même de vous guider à chaque étape, notamment pour :



Choisir le formulaire CERFA adapté à vos travaux



Éditer l'ensemble des pièces nécessaires à son instruction



Anticiper votre calendrier de réalisation

Je prends RDV avec le service urbanisme de la commune pour une première vérification (faisabilité, conformité documents annexes...).

#### Je le dépose en ligne ou en mairie

Le dépôt en ligne est un nouveau service offert aux usagers mais n'est pas une obligation pour vous. Nous continuons de vous accueillir pour recevoir vos demandes papiers, avec les mêmes délais légaux de traitement de vos demandes.

## Quelle sera la réponse à votre demande ?

Le dossier est envoyé au Service Instructeur (1) lequel a la charge de l'étudier dans le détail, en particulier pour ce qui est de sa conformité avec le PLU (Plan Local d'Urbanisme) de la commune.

Un avis est alors rendu, contenant la réponse à la demande (favorable ou défavorable).

*Le Service Instructeur est basé à Montmélián et instruit les demandes émanant de 31 communes de Cœur de Savoie, la communauté de communes à laquelle appartient la commune de Saint Jean de la porte.*

L'avis est transmis au Service Urbanisme de la mairie par le Service Instructeur. Il appartient au Maire ou à l'Adjoint Délégué à l'Urbanisme de signer le document en suivant l'avis du service instructeur ou non, puis de communiquer la réponse au demandeur.

## Que faire si l'avis est défavorable ?

Un avis défavorable est **nécessairement motivé**. Il appartient alors au demandeur de bien comprendre les raisons qui ont motivé l'avis défavorable. Il lui est conseillé, pour cela, de reprendre contact avec le Service d'Urbanisme de la Mairie.

Il peut, s'il le souhaite, demander à rencontrer l'élu, Adjoint Délégué à l'Urbanisme.

S'il maintient son projet, le demandeur devra présenter à nouveau son dossier lequel devra prendre en compte les prescriptions mentionnées dans l'arrêté

La procédure est alors engagée à partir de la **1ère étape**.

## Coût des demandes de permis de construire ayant eu un avis défavorable:

Déposer une demande de permis de construire est une démarche entièrement gratuite. Il vous suffit de déposer à la mairie une demande de permis puis de patienter durant un délai d'instruction de votre. La commune n'instruit pas les dossiers.

Ceux-ci sont instruits par le service ADS de la comcom Cœur de Savoie qui nous facture la prestation.

Pour les douze derniers mois, les demandes de permis de construire ayant eu une avis défavorable, ou qui n'ont pas été réalisées ont coûtés, à la commune, la somme d'environ 1 500 € .

C'est là, que le rendez-vous avec le service urbanisme de la commune rend tout son importance afin de réaliser une première vérification ( faisabilité, conformité, documents annexes, pièces manquantes, ...), pour limiter dans la mesure du possible, des charges financières supplémentaires.

## DÉGRADATIONS VOLONTAIRES ET INCIVILITÉS SUR LA COMMUNE

La civilité désigne l'ensemble des règles et des comportements de la vie en collectivité, en société, tels que le savoir vivre, la politesse, l'ordre public... A contrario, le non-respect d'une partie ou de l'ensemble de ces règles se définit par l'incivilité.

Nous avons pu constater et déplorer incivilités et dégradations de matériels, des forfaitures commises principalement au niveau de l'école, de la salle des fêtes et de l'Agorespace.

Stationnement de mobylette sur les aires de jeux et les espaces verts, casse des lisses en bois près du city stade, arrachement de poteaux d'éclairage publique, scooters et motos non homologués tournant le soir autour de l'Agorespace, sans compter les nombreux déchets jetés quotidiennement.

Autant d'attitudes inadmissibles que nous ne pouvons que déplorer. Il va sans dire que ces comportements incivils commis par quelques jeunes désœuvrés engendreront travail supplémentaire pour les services techniques et coûts supplémentaires pour la commune. Ce coût pour le contribuable est loin d'être négligeable. Outre les frais de réparation ou de remplacement, il faut également intégrer le temps consacré par les services municipaux à la remise en état ou au nettoyage.

Nous, vous, les propriétaires de chien(s), accepteriez-vous qu'il(s) crotte(ent) sur votre terrasse ou mieux dans votre salon ? Alors pourquoi le(s) laisse(nt) t-on faire sur les trottoirs et sur les chemins piétons ?

Accepterions-nous de nous faire griffer régulièrement le visage à cause d'un buisson trop volumineux situé dans l'accès à notre maison ? Alors pourquoi dans ce cas ne pas couper la haie qui déborde sur la voie publique et qui gêne les passants ?

Indépendamment du vandalisme, le traitement de ces écarts de comportement coûte beaucoup de temps et d'argent à la collectivité.

L'image de Saint Jean s'en trouve détériorée. Le monde idéal n'existe pas mais ces situations ne sont pas inéluctables. Saint Jean agit pour lutter contre ces excès, mais c'est aussi l'affaire de tous.

Continuons à agir, et à éduquer, traitons le problème à la base, pour que ce manquement aux règles de vie en collectivité ne devienne pas notre quotidien.



Cabine de camion brûler et déchets sur la route du Bois Bayon





Graffitis sur le mur de la salle des fêtes



Arbuste arraché



Brûlure sur le goudron



Parking du cimetière



Lampadaire du chemin du jeu de pétanque



Jouer au foot avec le globe lumineux du lampadaire



Déchets végétaux dans le Morbier



**Les grandes lignes du budget 2022**

Saint Jean de la Porte est une commune où il fait bon vivre.

Ce résultat est notamment le fruit d'une bonne gestion financière qui permet, tout en maîtrisant les dépenses de répondre aux attentes des habitants.

L'équipe municipale a élaboré le budget 2022 en tenant compte des objectifs suivants :

Continuer la maîtrise au mieux des dépenses de fonctionnement, c'est un engagement de longue date de la commune. Malgré la crise liée à la situation sanitaire, l'équipe municipale s'est mobilisée pour maîtriser les dépenses et faire mieux avec moins. « Oui » la commune continue de poursuivre ses efforts de gestion, mais cela ne se fait pas au détriment de la qualité des services.

- Préserver une capacité d'autofinancement.
- Continuer de ne pas augmenter la charge fiscale (taxes foncières).

Comment s'organise le vote du budget de la commune ?

- Le budget doit être voté par le conseil municipal entre décembre de l'année précédente et avril de l'année en cours.
- Le vote du budget valide les dépenses projetées et les recettes. Ces dernières proviennent majoritairement des impôts dont les taux sont à voter avant le 1 juillet et les dotations de l'état, connues entre mars et septembre.
- Le compte administratif valide l'exécution budgétaire de l'année précédente et constate les excédents de fonctionnement liés aux économies réalisées et permettant de financer les investissements. Il doit être voté avec l'affectation du résultat.

Comment est structuré le budget communal :

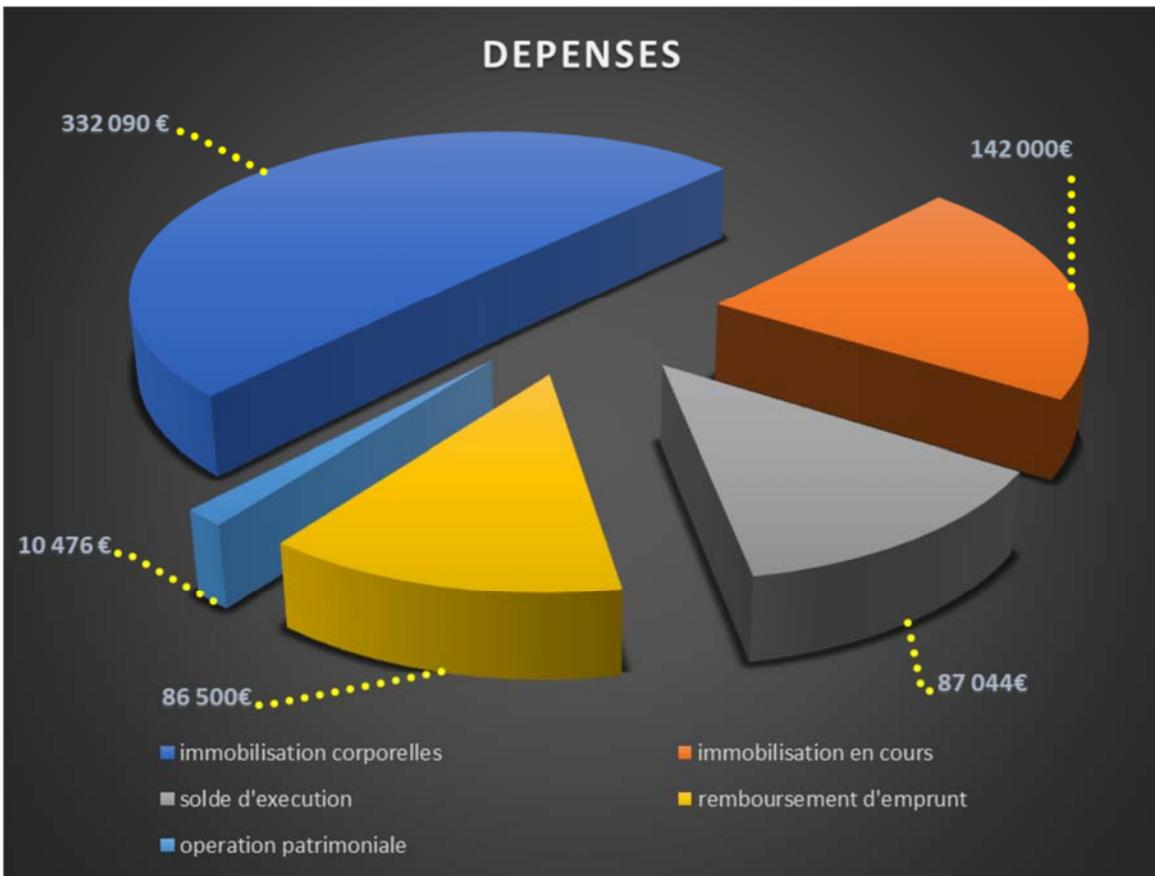
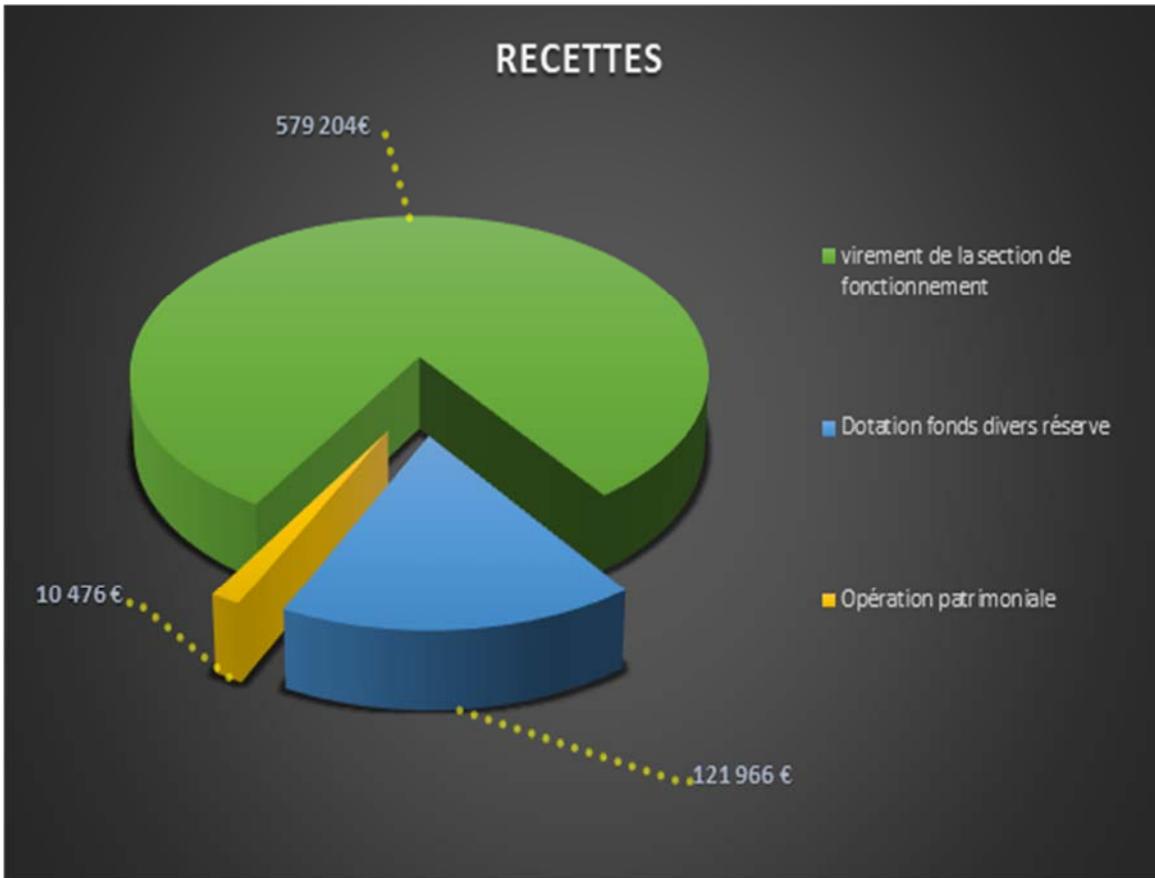
Il comporte deux sections distinctes : la section de fonctionnement et la section d'investissement.

- Section de fonctionnement : Toutes les opérations concernant la gestion courante des services (personnels, chauffage, gestion courante.)
- Section d'investissement : Toutes les opérations qui accroissent ou diminuent la valeur du patrimoine de la collectivité (travaux, équipements).

**Recettes et dépense de fonctionnement**

FONCTIONNEMENT			
Quand la mairie reçoit		Quand la mairie dépense	
D'où viennent-ils ?		Où vont-ils	
IMPOTS & TAXES	65 €	44 €	CHARGE DE PERSONNEL
DOTATION & PARTICIPATION	28 €	40 €	CHARGE A CARACTERE GENERALE
PRODUIT DE SERVICE	7 €	14 €	GESTION COURANTE
		2 €	CHARGE

Recettes et dépense d'investissement :



## La nouvelle carte nationale d'identité au format carte bancaire se déploie en Savoie

La nouvelle carte d'identité, plus pratique, plus innovante et plus sécurisée :

Toutes les demandes de carte nationale d'identité seront validées par le CERT et seront éditées sous le format nouvelle CNI, à présent fabriqué par l'imprimerie nationale. Les usagers qui demanderont la création d'un premier titre ou le renouvellement d'un titre se verront dorénavant attribuer la nouvelle carte nationale d'identité.

### **Son usage reste inchangé et permet aux titulaires de justifier de leur identité**

L'actuelle procédure à suivre pour obtenir une CNI n'est pas modifiée. Le délai de délivrance est variable en fonction de la demande de titre et s'échelonne de 7 à 21 jours en moyenne. Cette nouvelle carte nationale d'identité peut également servir de titre de voyage, certains États (UE et hors UE) l'acceptant au même titre que le passeport. Il n'est pas nécessaire de renouveler les CNI actuelles qui restent toujours valables jusqu'à expiration.

En revanche, à compter d'août 2031 seulement, les CNI "anciens modèles" ne permettront plus de voyager dans les autres pays européens.

### **Plus pratique, plus innovante, plus sécurisée**

La nouvelle carte est plus pratique pour les usagers. Elle est également plus innovante et sécurisée pour lutter contre l'usurpation d'identité. Les données de la puce sont protégées, à travers des mécanismes cryptographiques : intégration de nanotechnologies, puce gravée garantissant une protection optimale des données.

Son design est également modernisé.

Ses caractéristiques principales :

- La carte a une durée de validité de 10 ans pour les majeurs et mineurs.

- Le nouveau format "carte de crédit" est doté d'une puce contenant les empreintes et l'image faciale du titulaire.

- La possibilité d'indiquer deux adresses au verso pour les enfants en résidence alternée chez leurs parents est maintenue.

- Les usagers n'ont plus la possibilité de refuser la numérisation de leurs empreintes digitales et il conviendra de prendre les empreintes lors de la remise comme pour les passeports.

### **L'actuelle démarche à suivre pour obtenir une carte nationale d'identité reste inchangée :**

Pour faire une demande, plusieurs possibilités :

- Déposer une pré-demande en ligne sur [www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr) et ainsi gagner du temps en limitant ses déplacements en mairie.

- Se rendre dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil (18 mairies en Savoie), les plus proches sont : Albertville, Montmélián et Saint Pierre d'Albigny.

Les critères de renouvellement de la carte d'identité demeurent : perte ou vol, détérioration, changement d'adresse ou d'état-civil, fin de validité de la carte précédente.

Un usager ne pourra pas demander la nouvelle CNI au seul motif qu'elle est plus petite ou plus pratique.



### Accueil nouveaux résidents :

Vous venez d'arriver à Saint Jean de la Porte, vous avez choisi notre Commune pour son cadre de vie, sa situation géographique ou autre, **nous vous souhaitons la Bienvenue !**

Pour vous tenir informé de la vie locale, n'hésitez pas à consulter régulièrement notre site Internet et à vous abonner à la Newsletter,.

Vous trouverez aussi des informations sur les différents supports d'information à votre disposition : bulletin municipal, panneaux d'information électroniques.

Venez vous présenter en mairie pour que nous fassions connaissance.

*Un livret d'accueil*, vous sera fourni par la municipalité, dans lequel vous trouverez toutes les informations relatives à votre installation et votre intégration dans la commune.

### Pensez :

- A effectuer votre inscription sur la liste électorale
- A faire modifier votre adresse sur la carte grise du véhicule (obligatoire)
- A faire modifier l'adresse sur les papiers d'identité (facultatif)
- A inscrire, éventuellement, votre enfant à l'école de la commune
- A faire modifier votre adresse auprès du Centre des Finances Publiques
- A demander la réexpédition de votre courrier
- A signaler votre changement d'adresse auprès : des caisses de Sécurité Sociale et Allocations Familiales, de votre employeur, banque, assureur, mutuelle, etc.
- A activer vos abonnements électricité, gaz et eau

Par ailleurs, la municipalité souhaite organiser un temps de rencontre avec les nouveaux arrivants.

Ce sera l'occasion pour Monsieur le Maire de vous souhaiter la bienvenue sur la Commune et de vous présenter l'équipe municipale et ses services.

Une petite collation sera proposée pour clôturer cette rencontre, permettant à chacun d'échanger en toute convivialité et de répondre à vos éventuelles questions afin de faciliter votre accueil et votre intégration sur notre commune.

### **A noter !!**

La date de « Rencontre des nouveaux arrivants » fera l'objet d'une publication, une à deux semaines avant sa tenue.

Par ailleurs, les personnes ayant spontanément et préalablement fait la démarche de se faire connaître en mairie recevront un courrier personnel d'invitation.

### **Mise à jour des adresses sur les listes électorales**

Certains électeurs sur notre commune ont déménagé récemment au sein même du village. Or, sur notre listing électoral, ils figurent toujours à leur ancienne adresse.

Afin que les électeurs puissent recevoir la propagande électorale ainsi que leur nouvelle carte d'électeur, nous vous demandons de signaler tout changement (adresse en particulier) au secrétariat de la mairie.

En effet, la réglementation électorale ne nous autorise pas à prendre l'initiative de modifier les adresses sur la liste électorale si nous avons connaissance d'un déménagement ; c'est uniquement sur demande de l'électeur que nous pouvons modifier l'adresse sur la liste.

Il est également conseillé de bien faire figurer sur votre boîte aux lettres votre numéro de rue ainsi que les noms et prénoms des membres composant votre foyer.

Au vu du nombre important d'enveloppes de propagande non distribuées et retournées en mairie lors des derniers scrutins, nous nous permettons d'attirer votre attention sur l'importance de mettre à jour notre base de données.



### Mariages :

<b>PRINET</b> Laurence et <b>REY</b> Emmanuel	le 25/06/2022
<b>COMBAZ</b> Aurélie et <b>REVOLLET</b> Patrick	le 14/07/2022
<b>NARDY</b> Sandrine et <b>VIANA</b> Jean-Louis	le 15/10/2022



(Tous nos vœux de bonheur )



### Naissances:

<b>OZBINAR</b> Milann	né	le 30/01/2022
<b>DIAS LOPES FERNANDES</b> Lorenzo	né	le 05/05/2022
<b>ARRIGONI</b> Amaël	né	le 25/03/2022
<b>PAVONE</b> Valérion	né	le 14/07/2022
<b>ALVES</b> Taigo	né	le 21/10/2022
<b>COMBAZ</b> Robin	né	le 30/11/2022

(Toutes nos félicitations aux heureux parents)

Dans le cadre de la RGPD seul apparaissent sur ce bulletin les noms des familles ayant donné leur accord.

### Décès

<b>DUFFEAL</b> Odile	05/02/2022
<b>GILLOUX</b> épouse <b>RICHARD</b> Renée	12/03/2022
<b>CATHIARD</b> épouse <b>MESTRALLET</b> Francine	19/07/2022
<b>GEDOUX</b> Théo	03/08/2022
<b>GOFFOZ</b> épouse <b>BLONDET</b> Pauline	02/10/2022
<b>ROBERT</b> Gérard	19/10/2022



(Toutes nos condoléances aux familles)

## Portrait



### Henri BOUVIER :

Henri Bouvier a été appelé en Juillet 1959 au 13<sup>ème</sup> Bataillon de Chasseurs Alpains pour faire ses classes et il a embarqué pour l'Algérie, le 21 novembre 1959.

Durant sa mission, le 23 novembre 1959 il a participé à toutes les opérations de son unité dans le Geryvillois et les Aures.

Il s'est distingué, notamment, le 01 février 1961 dans la région de Felten ( zone sud Constantinois) et plus particulièrement le 22 avril 1966 dans la région de Zana, où par son courage, son esprit de décision et son dynamisme il a contribué à la mise hors de combat de 23 rebelles et à la récupération de 10 armes de guerre.

Cet acte, de bravoure lui a valu d'être cité à l'ordre du régiment avec attribution de la Valeur militaire, avec étoile de bronze. Après de longues décennies, la Médaille militaire lui a été concédée.

Cette médaille, qu'Henri arbore sur sa poitrine, c'est la marque de fabrique des héros. Ce ruban jaune et vert est une forme de gratitude et d'adoubement chevaleresque.

## Hommage

### Paulette BLONDET : Une vie, l'histoire de presque'un siècle.

Paulette, la vie n'a pas été un long fleuve tranquille et pourtant tu as su affronter toutes les situations avec une volonté exemplaire.

Rien ne t'a été épargné, veuve à 40 ans et seule avec deux enfants tu as su rebondir.

Puis, François ta rejoint et accompagné pour ta deuxième vie.

Ta carrière d'aide-soignante, de nuit, a été menée avec une ténacité hors du commun.

Tous les patients que tu as accompagnés te sont reconnaissant de ce travail sans relâche.

Ton abnégation a forcé le courage de tout tes proches.

L'entrée du village était toujours soignée grâce à l'entretien quotidien de ton petit parterre de fleurs, de ton jardin et même le bosquet de la commune.

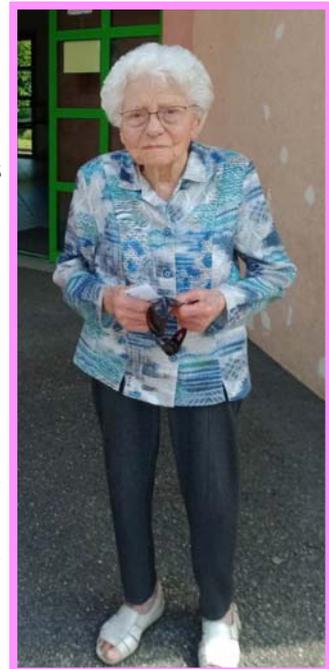
François a pu compter sur ton soutien dans toute sa vie publique et particulièrement lorsqu'il était le Maire de notre commune.

Fragile et coquette Paulette a accompagné François dans toutes les cérémonies patriotiques.

Paulette n'aurait jamais raté une cérémonie à Amodon.

Grâce à sa mémoire, Paulette a raconté l'histoire de St Jean, rempli de nombreuses anecdotes.

Pour Paulette s'entendre qualifier de « **grande dame** », elle qui était plutôt petite, l'aurait sans doute conduite à un formidable éclat de rire, ce rire sonore et presque enfantin que tous connaissaient bien.



### Propreté dans la commune :

Notre employé communal veille continuellement à la propreté des rues , mais il arrive que certains lieux échappent à la surveillance du service.

Nous souhaitons rappeler que l'entretien des voies publiques est une nécessité évidente pour maintenir notre commune dans un état constant de propreté et d'hygiène. Bien que d'une incontestable efficacité, il est désormais avéré que le désherbage chimique pose d'énormes problèmes, tant sur le plan de la santé humaine que sur celui de ses effets désastreux sur l'environnement. Depuis le 1er janvier 2017, l'usage des herbicides et pesticides chimiques est interdit sur une grande partie des espaces ouverts au public.

Il est donc dorénavant impossible aux services communaux d'utiliser tout herbicide chimique.

### Entretenir les trottoirs, un acte civique !!

La Municipalité rappelle donc que chaque habitant doit participer à l'effort collectif en maintenant sa partie de trottoir et caniveau en bon état de propreté sur toute la largeur au droit de sa façade et en limite de propriété.

L'absence d'entretien entraine également une dégradation de vos trottoirs. La solidarité peut être une solution pour aider vos voisins qui rencontreraient des difficultés. L'entretien des trottoirs participe à l'image accueillante et agréable de la commune.

### Nouvelles consignes de tri :

#### Extension des consignes de tri :

La Communauté de communes Cœur de Savoie déploie l'extension des consignes de tri et la collecte multi-matériaux sur l'ensemble de son territoire.

Ainsi, pour Saint Jean,

**Les consignes de tri des emballages évoluent et sont simplifiées.**

En effet, les papiers et petits cartons ne sont plus à trier séparément : ils seront mélangés avec les emballages du bac jaune.

**Une nouvelle signalétique sur les colonnes de tri**

Une nouvelle signalétique est en train d'être installée sur les conteneurs afin d'améliorer la communication.

Ne soyez pas surpris, les consignes jaunes sont affichées sur les anciens et nouveaux conteneurs bleus (photos ci-jointe).

A terme, quand ils seront tous remplacés, il n'existera plus de conteneurs bleus.

Un courrier avec un mémo tri aimanté VAS ÊTRE DISTRIBUÉ DANS LES BOITES AUX LETTRES COURANT JANVIER 2023.



### Une plateforme dédiée au broyage des tailles de haies, d'arbres ou d'arbustes :

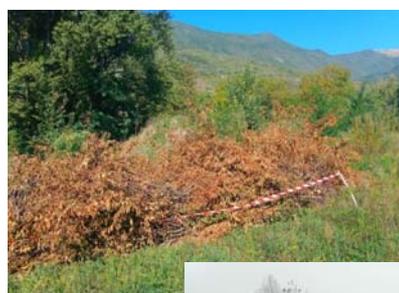
Pour les particuliers une plateforme destinée au broyage des déchets verts issues des tailles et de l'élagage a été installés sur la zone du lac de Saint Jean.

Cette plateforme a été mise en place en collaboration avec la Comcom Cœur de Savoie.

Le broyat est mis à votre disposition, gratuitement.

Il peut être utilisé pour le paillage et le compostage

**Pour les personnes désirant récupérer du broyat, prendre contact avec la mairie.**



Cette année, c'est au tour d'Emilie notre élue de nous faire découvrir une recette, c'est le **Matafan (ou Matefaim) Savoisien**:

### Ingrédients pour 4 personnes :

200 gr de farine, 2 œufs, 1/2 de lait, de l'huile d'arachide, 1 pincée de sel, 1 cuillère d'huile de noix, queue d'oignons détaillés en lamelle (on peut y rajouter des ingrédients aux choix comme la pomme de terre, saucisses, etc...)

#### ÉTAPE 1

Mettre la farine dans une jatte, et faire un puits.

#### ÉTAPE 2

Casser les œufs, ajouter l'huile de noix, le sel, et 1 verre de lait.

#### ÉTAPE 3

Travailler la pâte énergiquement, avec une cuillère en bois, puis mouiller progressivement avec le lait restant La pâte doit dessiner un mince ruban en coulant, lorsqu'on lève la spatule.

#### ÉTAPE 4

Laisser reposer 1 h au frais.

#### ÉTAPE 5

Transvaser la pâte dans un pot à bec verseur. Si elle a trop épaissi, l'allonger avec un peu de liquide (lait ou eau).

#### ÉTAPE 6

Prendre une poêle, y verser l'huile d'arachide en quantité suffisante, pour que la pâte flotte sans toucher le fond de la poêle, et chauffez comme pour une friture.

#### ÉTAPE 7

Verser la pâte avec une louche en dessinant un colimaçon épais, en allant du centre vers les bords de la poêle.

#### ÉTAPE 8

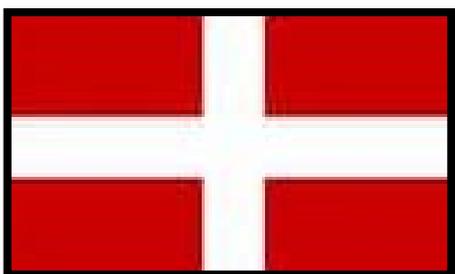
Laisser cuire 2 ou 3 min chaque côté, pour un aspect final bien doré.

#### ÉTAPE 9

Recommencer, jusqu'à épuisement de la pâte.

Bonne appétit !!!!!

*Merci Emilie. 😊*



**Mairie** : Tél.: 04. 79. 28. 54. 55

(C'est un numéro unique pour joindre aussi l'école, le périscolaire et la bibliothèque.)

**Site internet** : [www.saintjeandelaporte.fr](http://www.saintjeandelaporte.fr)

**Horaires d'ouverture au public** :

Le mardi de 14h00 à 18h00,

Le mercredi de 9h00 à 12h00,

Le samedi de 9h00 à 12h00 (Permanence des élus)

**DECHETTERIE** : Tél.: 04. 79. 28. 65. 98.

**Horaires d'ouverture** :

Lundi et samedi : 9h/12h - 14h/18h

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 14h/18h

Fermé le dimanche

Pensez à vos cartes !!!!

N'oubliez pas d'en faire la demande sur internet à :

<https://cartesdecheteries.coeurdesavoie.fr/demandeaccs>.

Si cela n'est pas encore fait !

**[NEWSLETTER du site de la Mairie de Saint Jean de la Porte.](#)**

Bonjour à toutes et à tous si vous voulez connaître et surtout être averti des dernières nouvelles et que vous n'avez pas le temps d'aller voir sur le site de la Mairie, nous vous convions à vous inscrire à la newsletters !!!!

Merci.

Virginie, Magali et Emilie.

